

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 14 FÉVRIER 2026 – TOMBLAINE

Membres du Comité directeur présents : *Président :* Matthieu FRATH, *Secrétaire générale :* Jocelyne PETIT, *Secrétaire adjointe :* Tatiana MOYSES, *Trésorier :* Patrick KIEFER, *Vice-présidente secteur Alsace :* Nadège DELZONGLE, *Vice-président secteur Champagne-Ardenne :* Jean-Bernard DUVAL, *Vice-président secteur Lorraine :* Hervé PACIEL, Hélène DELMOTTE (*médecin*), Lucie BALAZOT, Gérard BRISSAUD, Camille WILLEM-HOELLINGER, Roland LANGAS

Membres du Comité directeur excusés : Jacky SOUDANT

Comités départementaux présents ou représentés : *Ardennes :* Daniel BOIZET, *Aube :* Emmanuel MASSON, *Marne :* Gérard BRISSAUD, *Haute-Marne :* Philippe DORMONT, *Meurthe et Moselle :* Caroline IMBERT, *Meuse :* Lucien SCHEUER, *Moselle :* Marie-Pierre PLEIS, *Haut-Rhin :* Yvette CORNIAUX, *Vosges :* Adeline BLAISON

Invités :

LEQUEUX Michel, Vice-Président du CROS Grand-Est

MEGRET Julien, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, excusé (représenté par IMBERT Caroline, trésorière de la Fédération Française de Tir à l'Arc)

LEROY Franck, Président du Conseil Général Grand-Est, excusé

SCHEPPERS Madison, FRANCOIS Jennifer, Equipe Technique Régionale

Clubs représentés :

Ardennes : Compagnie Charles de Gonzague, Rethel Sportif Tir à l'arc, Les Archers Vrignois

Aube : Les Archers Troyens, Les Archers Val de Barse, Le Foyer des Jeunes Jean Vilar, Les Archers du Temple, Les Archers du Péage, Les Archers des Prés Dorés, Les Archers de St-Bernard, Romilly Sports-10, Les Archers de l'Étoile, CIE d'Arc du Chaourcois, Les Archers Briennais

Marne : Club epernay de Tir à l'Arc, CIE d'Arc de Reims, CIE d'Arc des Vallons d'Argent, les Archers Chalonnais, CIE des Archers Vertusiens, CIE d'Arc de Fismes, Les Archers de la Suippe, 1ERE CIE d'Arc de Châlons en Champagne, Les Archers de Mareuil sur Ay, Bezannes Tir à l'Arc

Haute-Marne : 1ERE CIE d'Arc d'Eclaron, Les Archers des Sources, 1ERE CIE de Chaumont, S.L.O Tir à l'Arc, La Flèche Bragarde

Meurthe et Moselle : C0IE d'Arc de Conflans en Jarnisy, O.F.P. Section Tir à l'Arc, Les Flèches Royales, Club des Archers de Varangéville, Archer club Haucourt-Moulaine, 1ERE CIE des Archers Portois, 1ERE CIE de Tir à l'Arc de Nancy, La Flèche d'Afrique Ludréenne, 1ERE CIE du Toulou, CIE Tir à l'arc de Dombasle, CIE d'Arc de Seichamps, 1ERE CIE de Vandoeuvre, Les Archers du Sânon, Club Archers Mussipontains, Pont Saint-Vincent, Les Archers Sans Limite

Meuse : Les Flèches Barisiennes, Les Francs Archers du Verdunois, CIE d'Arc des Seigneurs de Breux, Les Archers Commerciens, Arc Club Bouligny

Moselle : Les Archers de Marly-Pournoy la Chetive, Entente Sportive Hagondange, Les Archers du St-Quentin ASC Metz, 1ERE CIE d'Arc Hayange, Société de Tir, Archers Gorziens, Maison des Jeunes et de la Culture d'Amanvillers, L'Arc Faulquinois, Les Athabascans, Montigny lès Metz, Ars sur Moselle Olympique, 1ERE CIE d'Arc de Sarrebourg, CIE d'Arc de Folschviller, 1 CTA de Thionville, Les Archers de Creutzwald, 1ERE CIE de Tir à l'Arc

Bas-Rhin : Compagnons d'Arc Lingolsheim, Archers d'Haguenau, Les Archers de la Haute-Ehn, CIE d'Archers d'Herrlisheim, CIE d'Archers du Pays de Hanau, Foyer Club Jeunes du Zornthal, Les Archers de Sélestat, 1ERE CIE d'Arc de Strasbourg, CIE d'Archers de Wissembourg

Haut-Rhin : Archers St Georges Brunstatt, Les Archers de la Thur, Arc Club STE Croix en Plaine, Les Archers de la vallée de Munster, Compagnons de Hohlandsbourg, Société de Tir à l'Arc Mulhouse, Mulhouse C.A.B, Les Archers de Volgelsheim, Archers de la Roseraie, Les Archers des 3 Frontières

Vosges : EST Tir à l'Arc, 1ERE CIE des Hautes Vosges, 1ERE CIE d'Arc de Saint-Dié-Des-Vosges, 1ERE CIE d'Archers d'Epinal, Vallée des Lacs, La flèche Thermale, CIE des Archers de Neufchâteau



Ordre du jour :

1. Contrôle des pouvoirs et quorum
2. Accueil du président
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 15 février 2025
5. Rapport moral
6. Élection des délégués de clubs
7. Présentation de la Commission disciplinaire
8. Rapports d'activité des commissions
9. Mots des Invités
10. Rapport financier et des réviseurs aux comptes – Vote de décharge du Trésorier - Nomination des nouveaux réviseurs aux comptes
11. Vote de décharge au Comité Directeur
12. Vote de la part régionale 2026 - 2027
13. Budget prévisionnel
14. Prestation de serment des arbitres, remises des récompenses et distinctions

1. Contrôle des pouvoirs et Quorum

Le Président, Matthieu FRATH, procède à la vérification du pointage des structures inscrites à l'Assemblée Générale Ordinaire du comité Régional de Tir à l'Arc Grand Est.

Représentants présents : 92 structures sont présentes, représentant 4745 voix. Le quorum, fixé à 2922 voix est atteint, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale débute à 10h20

2. Accueil du Président

Présidentes, présidents, archères, archers je vous salue.

Je vous remercie pour votre présence à cette nouvelle Assemblée Générale du CRTA Grand Est, et souhaite la bienvenue aux dirigeants de clubs mais aussi de Comités Départementaux.

Je salue comme l'année dernière leur souhait de s'investir davantage dans notre sport, dans la vie associative locale. Et je souhaite continuer à tisser de bonnes relations entre vous et le CRTA.

Je remercie la FFTA d'avoir mandaté un représentant, ou plutôt une représentante. En effet, Caroline IMBERT, Présidente du CD 54 mais aussi trésorière de la FFTA. La parole lui sera donnée au cours de cette AG si elle le souhaite.

Je remercie également la présence de Monsieur Michel LEQUEUX, Vice-président du CROS Grand Est. Seul le Conseil Régional n'a pas donné suite à notre invitation.

Une minute de silence est observée pour l'ensemble des archers qui nous ont quittés.

3. Désignation des scrutateurs

Le Président s'adresse à l'assemblée présente pour demander deux volontaires scrutateurs pour le vote de l'élection des délégués régionaux qui représenteront le CRTA Grand Est lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFTA en mars 2026 à Angoulême. **Giulia VALLELIAN (S.L.O. BETTANCOURT LA FERRÉE- 52) et Lucie MAUJEAN (1ERE CIE DE VANDOEUVRE -54)** se portent volontaires pour cette mission. Le vote se fera de façon électronique via BALOTILO.



4. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 février 2025

Le Président annonce le vote à main levée du PV de l'AG 2025. Le PV reçoit l'approbation à l'unanimité des votant et est donc approuvé.

5. Rapport Moral

A la fin de la saison 2025 nous étions 129 clubs pour 5854 licenciés.

Au 31 décembre 2025, nous perdions 1 club et + de 450 archers avec 5387 licenciés.

Au 31 décembre 2024, nous avions 90 pratiquants de + que fin 2025.

La saison n'est pas finie mais l'effet JO 2024 semble être un peu passé pour certains sports. A nous CRTA, CD et clubs de retrouver des licenciés, d'autant plus que certaines municipalités ou établissements scolaires cherchent à connaître notre sport.

Près de 400 licenciés qui manqueraient à la fin de la saison, c'est comme si l'Aube, ou les Ardennes additionnées à la Haute Marne disparaissaient.

Toutefois, bien que pour cette saison il y ait moins de licenciés, je vous informe que 2 clubs sont sur le point de nous rejoindre : l'un près de Langres (la Compagnie d'Arc de le Vingeanne, lancée fin 2025 et officialisée début 2026), l'autre au Clerjus, petit village vosgien proche de la Haute Saône.

L'année 2025 fut assez riche. Personnellement, j'ai continué à découvrir les arcades administratives avec parfois la différence de perception de notre sport entre la fédération et le terrain. Mais cela a aussi été riche collectivement car, pour que l'information circule et que les points de vue puissent s'exprimer, le Bureau se réunit tous les mois et communique ses comptes rendus de réunion aux membres du CODIR. 1 à 2 réunions en présentiel avec l'ensemble des membres de l'équipe sont prévues. A l'image de mon équipe j'ai essayé d'être le plus disponible pour les clubs ou les archers.

Au cours de ces 12 mois, le CRTA Grand Est a travaillé pour maximiser l'octroi de ses subventions auprès des différentes instances habituelles et va travailler pour diversifier ses sources de financement afin de mener davantage d'actions et d'accompagnement auprès des clubs.

Le Comité Régional a été invité à plus d'une vingtaine d'assemblée générale répartis sur l'ensemble de la région, nous avons pu répondre présent dans un grand nombre de cas.

L'année 2025 a été riche d'un point de vue sportif avec le CR Salle dans l'Aube, moment important de la saison hivernale, la réussite des différents CR, une nouvelle édition de la DRE, ainsi que la 1ère édition des Régionaux Para Salle et Extérieur.

Le CRTA a répondu présent sur le terrain par ses actions habituelles (Lac du Der, semaine olympique et Para à Mulhouse...) mais aussi par des actions novatrices telles que des interventions dans des résidences pour adultes handicapés ou des résidences seniors. Nous étions présents aussi à l'AG du CROS Grand Est, au Parlement Européen où nous avons participé à un échange autour de la violence dans le sport. Enfin nous œuvrons auprès de la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc afin de lancer un partenariat transfrontalier pour nos jeunes des Groupes Régionaux.

J'ai noté que le CRTA était un interlocuteur pour les clubs et que les clubs de la région fourmillent partout de projets pour notre sport : fête du tir à l'arc, compétition dans un lieu iconique de la région, partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse, ou encore projet de Parcours indoor à destination de public Para. C'est notre rôle de vous accompagner davantage sous un format adapté. Mais aussi diverses problématiques : changement de gymnase, absence d'entraîneur, ou encore comme découvert récemment le fait pour des clubs de devoir louer des lieux de stockage car les mairies ou agglomérations ne veulent plus prendre de risque en cas de dégâts.

Le CRTA Grand Est a eu l'honneur de participer à des moments historiques. En effet, Colmar et la CAB Mulhouse ont fêté en 2025 leur 50 ans d'existence. Vandœuvre les Nancy a fêté aussi ce bel anniversaire mais voulait le faire avec le maximum de clubs de la région.

Dorénavant le Conseiller Technique Régional se conjugue au féminin avec la prise en main intégrale de l'ETR par Madison SCHEPPERS depuis l'été dernier en lieu et place de Robert BISCHOFF. Les formations et l'ETR ont conjointement connu un fort dépoussiérage avec une réforme réussie des ETAF-R, des stages GRJ au niveau local, une meilleure répartition des rassemblement GRJ (1 en Moselle, 1 en Lac du Der), un relookage des formations continues entraîneurs et la création d'un plateau technique ouvert à tous, diplômés ou non.

Notre région s'est dotée d'une commission disciplinaire reconnue par la FFTA, Commission qui va vous être présentée comme évoquée. Des affaires lui ont été adressées.

En septembre 2025, un fait divers a touché notre sport et a nécessité une coordination et une solidarité entre un Comité départemental et le CRTA afin que les licenciés du club en question ne soient pas trop impactés par les événements et puissent trouver une rentrée sportive la plus sereine possible.

L'année 2025 fut aussi le moment où la FFTA a indiqué vouloir visiter toutes les régions pour voir ce qui s'y fait et rencontrer les acteurs de terrain. Initiative appréciée pour ma part, la FFTA nous a pré validé le fait d'être présent en février prochain pour venir fêter les 10 ans du CRTA Grand Est. L'organisation de ce séjour parmi nous va débiter dans les mois à venir, les clubs ou CD volontaires seront sollicités pour faire partie du programme.

L'année 2025 s'est clôturée avec des avancements, 2026 s'ouvre avec une volonté d'aller plus loin pour nos clubs et de mettre en place des moments forts dans notre saison pour tisser encore plus de liens entre l'Alsace, la Lorraine et la Champagne Ardenne. Il a été évoqué par exemple l'idée de travailler sur un retour d'une aide pour le matériel.

Enfin pour conclure ce rapport moral, je remercie les membres de l'ETR pour leur présence sur le terrain. Je remercie l'ensemble des membres de mon équipe pour les actions faites cette année écoulée, pour celles qui ont été abordées et travaillées entre nous. Merci à vous.

6. Élection des délégués de clubs

Un appel à candidatures a été lancé pour représenter les clubs lors de l'Assemblée Générale de la FFTA qui se déroulera le 21 et 22 mars 2026 à Angoulême.

Le vote se déroule via lien internet Balotilo adressé sur boîte mail.

5 candidats pour 5 places se sont positionnés pour représenter les clubs de notre région.

4659 voix se sont exprimées sur 4745 présentes.

NOM Prénom	Licence	Club	Département	Nombre de voix	Elu
DELHAYE Pierrick	0669964J	SUIPPES	51	4411	ELU
DELZONGLE Nadège	0638904L	OBERNAI	67	4428	ELUE
DUVAL Jean-Bernard	0762774C	SUIPPES	51	4092	ELU
LARRATTE André	0603748Y	FISMES	51	4556	ELU
MOYSES Tatiana	0741975V	OBERNAI	67	4396	ELUE



7. Présentation de la commission disciplinaire

Annoncée comme projet lors de la dernière assemblée générale, une commission disciplinaire est entrée en vigueur en mai 2025 au sein de notre Région afin de pouvoir agir contre tout type de comportement de clubs, ou de licenciés contraires aux règles. Un appel à candidature avait été lancé pour intégrer cette instance indépendante du CRTA Grand Est, une vingtaine de licenciées ont répondu à l'appel et après un vote à bulletin secret, les 7 premières personnes ont formées cette commission. Une journée de formation a eu lieu lors de l'AG de la FFTA à Reims l'année dernière, encadrée par la FFTA et des avocats. Une affiche a été diffusée à tous les clubs du Grand Est pour une diffusion par leurs soins auprès de leurs archers ou dans leur local. La présidente de la commission a présenté leur travail, et Matthieu FRATH a rappelé que cette commission est indépendante du CODIR, et a les mêmes prérogatives que celle de la FFTA.

8. Rapport d'activité des commissions

Commission Sportive

Jean-Bernard DUVAL prend la parole. Il résume les résultats de la saison sportive qui ont eu lieu en 2025.

Commission Formation

Lucie BALAZOT résume les formations ayant eu lieu en 2025 et début 2026.

Commission Arbitrage

Nadège DELZONGLE résume les activités de la commission d'arbitrage.

Question : Sur le nouveau format 180 secondes des TAE. Comment le mettre en place et le notifier sur les mandats.

Réponse : Si la compétition est proposée en 180 secondes, il faut impérativement l'inscrire sur le mandat. On n'est pas obligé de l'appliquer sur tous les départs et il faut alors le spécifier sur le mandat. Pour le rythme, il suffit de noter sur le mandat AB/CD et entre parenthèses "ou ABC suivant le nombre de participants".

Question : Comment va se passer le nouveau système de calendrier présenté par la Fédération ?

Réponse : La gestion sera dédiée au CR et non plus à la fédération, mais nous resterons sur des dates de bornage.

Question : Pourquoi les demandes d'annulation de concours pour faute de participants ne sont pas acceptées dans le mois avant le concours ?

Réponse : Elles sont refusées lorsqu'elles arrivent 4 semaines avant la date du concours car la plupart des archers s'inscrivent très tardivement sur les concours.

Question : Les Championnats Régionaux TAE seront sur quel format ? 180 ou 240 secondes ?

Réponses : Cela n'a pas encore été traité par le comité, mais on pense rester sur un format 240 secondes. C'est à discuter avec la commission sportive et avec Madison.



Commission Labellisation

Gérard BRISSAUD remercie les référents départementaux pour le travail accompli. Il n'a pas pu procéder à la remise des différents labels car ils ne sont pas encore arrivés.



- 1ère Compagnie d'Arc d'Eclaron (Citoyen)
- Compagnie d'Arc de Conflans en Jarnisy (Compétition - Mixité)
- 1ère Compagnie des Archers Portois (Animation découverte)
- 1ère Compagnie d'Arc du Toulinois (Mixité - Para tir à l'arc - Citoyen)
- 1ère Compagnie d'Arc de Strasbourg (Mixité)
- Les Archers de la Roseraie (Mixité)
- 1ère Compagnie d'Arc de Saint-Dié-Des-Vosges (Mixité - Para tir à l'arc)



- S.L.O Tir à l'Arc (Compétition)
- Les Archers du Sanon (Mixité)
- Ars sur Moselle Olympique (Parcours – Animation découverte)
- Compagnons d'Arc Lingolsheim (Mixité)
- Les Archers de la Haute-Ehn (Compétition - Mixité - Animation découverte)

Commission Tradition

Jacky SOUDANT étant excusé, le compte rendu a été fait par Matthieu FRATH. Il résume les différentes activités qui ont eu lieu en 2025 et rappelle qu'un Tir du Roy régional (tir à la perche) va être lancé en mai 2026 à Mont l'Etré (54).

Question : L'an passé, les archers ayant tiré à Mont l'Etré (Beursault) n'ont pas vu leur score pris en compte par le CR.

Réponse : Les dates de CR sont spécifiées sur les mandats, les scores faits au-delà de la date butoir n'entrent pas dans le classement CR, mais sont pris en compte pour les éventuelles qualifications au Championnat de France.

Remarque : Un archer signale que sur un tir de Bouquet en Ile de France, il n'y avait pas d'arbitre, alors que dans le Grand Est ils sont présents sur tous les concours. Nadège signale que toute compétition doit avoir un arbitre. La remarque est faite que quelquefois, certains arbitres sont présents mais ne portent pas forcément leur tenue.



Commission Médicale

Hélène DELMOTTE rappelle l'importance de l'existence du questionnaire de santé. Nadège souligne que malheureusement certains clubs cochent la case questionnaire de santé par défaut, sans en avoir vérifié la véracité. En cas de problème et de questionnaire défaillant, c'est de la responsabilité du président du club qui sera engagée.

Commission Sport Santé

Roland LANGAS parle de l'action "les Rendez-Vous du Jeudi". Cette initiative qui permet de se retrouver autour du tir à l'arc va être élargie à la Champagne Ardenne afin d'augmenter le nombre de participants. Roland en profite pour dire que cette action recherche des clubs support pour ses jeudis quel que soit le secteur.

9.Mot des invités

Mot de MEGRET Julien via IMBERT Caroline

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et à vous remercier sincèrement pour votre invitation. Je regrette de ne pas pouvoir être parmi vous aujourd'hui. J'ai confié ma représentation à Caroline IMBERT, trésorière de la FFTA, qui portera ma voix et pourra répondre aux questions au nom de la Fédération.

Je souhaite également adresser un message de soutien appuyé à votre président, Matthieu FRATH, pour son engagement, sa disponibilité et le travail qu'il mène avec l'ensemble du comité. Le CR peut compter sur une ressource extrêmement engagée et dévouée à notre sport comme à votre région : Madison SCHEPPERS, dont l'implication quotidienne constitue un atout précieux pour la structuration et le développement du tir à l'arc dans le Grand Est.

Concernant la communication fédérale, je souhaite attirer votre attention sur la diffusion des chiffres clés de la saison 2025, ainsi que sur votre engagement nécessaire au Challenge Néo-Licenciés, qui est l'un des leviers importants de fidélisation et de dynamisation du réseau. Je vous invite également à suivre attentivement les informations et le News Dirigeants, car nous sommes en train de travailler sur des axes majeurs pour le développement des jeunes. De nouvelles actions, pensées pour accompagner les comités et les clubs, verront le jour dès la prochaine rentrée de septembre.

Dans le cadre de la tournée de proximité engagée par la FFTA, nous attachons une grande importance à renforcer les liens entre les territoires et la Fédération. Vos enjeux, vos réalités et vos ambitions nourrissent directement la stratégie fédérale. Je souhaite que nous puissions poursuivre ensemble ce travail de co-construction, indispensable pour bâtir un tir à l'arc encore plus fort et plus lisible dans nos régions.

Je sais que le Comité régional Grand Est est pleinement engagé dans ces orientations et qu'il continuera d'être un partenaire solide et force de proposition. La Fédération reste à vos côtés pour accompagner vos projets, faciliter les coopérations avec les collectivités et mettre en valeur vos initiatives.

Je souhaite enfin remercier l'ensemble des bénévoles, élus, arbitres, entraîneurs et dirigeants de clubs. Rien de ce qui est accompli dans notre sport ne serait possible sans vous.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale et renouvelle toute ma confiance à Caroline pour me représenter aujourd'hui.

Mot de LEQUEUX Michel

Bonjour à tous. Je vous remercie doublement pour cette invitation, d'un part en tant que représentant du CROS, mais aussi en tant qu'individu car j'ai appris énormément de choses ce matin. Je connais peu le tir à l'arc, et sans doute tout comme mes collègues du CROS. Je vais d'ailleurs les inviter à se rapprocher des clubs dans leur secteur. J'ai été très surpris par le discours sur la tradition, j'ai découvert là quelque chose, et j'émet donc un souhait, celui que vous nous invitiez car c'est pour moi quelque chose



d'extraordinaire, et j'irai avec grand plaisir. Parce que ça me semble exceptionnel, extraordinaire, vous voir avec vos drapeaux et vos tenues doit être une grande fête pour votre sport. Je connaissais un peu le tir à l'arc, en tant que responsable des labélisations des villes et des communes sportives et j'ai donc eu l'occasion de visiter certaines de vos infrastructures.

Je trouve aussi remarquable la mise en place d'une commission de discipline. Étant président de la commission de tout ce qui se rapporte aux violences dans le Grand Est dans le cadre de la CRDS, cela m'a beaucoup intéressé. Je vous propose donc d'essayer de trouver quelqu'un parmi les membres de votre commission disciplinaire et je l'accueillerai volontiers au sein de notre commission car il y a des choses à partager. Votre démarche m'a beaucoup plu car elle va dans le sens de ce que l'on recherche, et lorsque l'on cherche des idées, autant les prendre quand elles existent déjà localement.

Je vous remercie sincèrement car j'ai appris beaucoup de choses et j'ai vraiment envie d'aller à votre rencontre. N'hésitez donc pas à m'inviter, je ne me déplacerai sans aucun problème.

10. Rapport financier et des réviseurs aux comptes - Vote de décharge du trésorier - Nomination nouveau réviseurs aux comptes

Le trésorier, Patrick KIEFER, présente et commente les comptes de l'année 2025. Le bilan et le compte de résultat sont en annexes du présent procès-verbal.

Le président Matthieu FRATH demande aux réviseurs aux comptes de lire leur rapport de contrôle de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Réviseurs aux comptes :

- Laurence SERVAIS
- Victor DA FONSECA

Victor DA FONSECA procède à la lecture du rapport des réviseurs aux comptes :

« Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons procédé aux vérifications requises et nous pouvons certifier que les comptes établis conformément aux principes comptables généralement admis en la matière, sont réguliers et sincères, et donnent une image de la situation financière, ainsi que du résultat de l'association.

Nous recommandons donc à l'Assemblée Générale de les approuver, et donne ainsi quitus au trésorier.

Nous tenons également à remercier le trésorier pour son travail. »

Le président Matthieu FRATH, demande à l'assemblée de voter la décharge au Trésorier. Le vote s'effectue à main levée. Pas d'opposition, pas d'abstention, le vote de décharge est approuvé à l'unanimité des membres présents.

De nouveaux réviseurs aux comptes sont nommés pour l'exercice 2026 :

- Laurence SERVAIS
- Victor DA FONSECA

Remarque : La remarque est faite que les aides aux clubs organisant des Championnat Régionaux et des manches de DR ont considérablement baissées (et que les dépenses de mission-réception restent très importantes). Patrick informe que cette démarche était nécessaire car les finances étaient dans le rouge (à -40000€). Si les finances remontent, et c'est bien parti pour, rien n'empêchera d'améliorer les aides.



Question : A combien s'élève les comptes épargne ?

Réponse : Il y avait 30000€ d'épargne fin juillet, il y a ce jour 140000€ avec lesquels il faudra composer jusqu'à la fin de la saison. Nadège rappelle qu'à la création de la grande région, il y avait 200000€, et que les 30000€ permettent au moins d'assurer les emplois.

Question : Concernant les transferts de licence, est-il possible d'empêcher un transfert de licence pour quelqu'un qui a une ardoise dans le club ?

Réponse : Nadège informe qu'il est interdit de bloquer quelqu'un dans une structure et que la fédération avait été retoquée à ce sujet (car il est interdit de bloquer quelqu'un). C'est pourquoi les transferts sont devenus libres. Il y a possibilité de voir avec la commission disciplinaire.

Question : Il a été dit que certains clubs ne payent pas les frais d'arbitrage, aussi je ne comprends pas pourquoi on laisse ces clubs organiser des compétitions ?

Réponse : (Patrick) : Je n'ai jamais dit qu'ils ne payeraient pas, 3 clubs n'ont pas payés à ce jour car il y a sans doute des problèmes de boîtes mail ou autre et tout rentrera dans l'ordre. Nadège redonne les explications sur le fonctionnement des facturations.

11. Vote de décharge au Comité Directeur

Le président, Matthieu FRATH, demande à l'assemblée de voter la décharge au Comité Directeur.

Le vote s'effectue à main levée. Pas d'opposition, pas d'abstention, le vote de décharge est approuvé à l'unanimité des membres présents.

12. Vote de la part régionale 2026-2027

Le président, Matthieu FRATH, annonce le maintien de la part régionale comme l'année précédente.

Licences	Adulte sans pratique	Adulte pratique club	Adulte compétition	Jeune	U11	Découverte	Conventions
Part CRTA	18€	22€	23€	15€	15€	3€	2€

Le vote s'effectue à main levée. Pas d'opposition, pas d'abstention, le vote de la part régionale est approuvé à l'unanimité des membres présents.

13. Budget prévisionnel

Patrick KIEFFER explique le budget prévisionnel.

Le vote s'effectue à main levée. Pas d'opposition, pas d'abstention, le vote du budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

14. Prestation de serment des arbitres, remises des récompenses et distinctions

La PCRA Nadège DELZONGLE procède à la prestation de serment des arbitres :

Sandra ROZEC-POIROT prononce le serment au nom de tous.



NOM, Prénom	Dépt.	Club/Compagnie	Option
BAILLY Philippe	68	Archers de la Thur	Arbitre Fédéral Option Campagne
CARON Frédéric	57	Archers de Marly Pournoy la Chétive	Arbitre Fédéral Option Cibles
DELHAYE Pierrick	51	Archers de la Suippe	Arbitre Fédéral Option Cibles
GISSINGER Denis	57	1ère Compagnie d'Arc de Sarrebourg	Arbitre Fédéral Option Cibles
PORTMANN Gwenaëlle	54	1ère Compagnie d'Arc du Toulouis	Arbitre Fédéral Option Cibles
ROZEC-POIROT Sandra	10	Romilly Sports	Arbitre Fédéral Option Cibles

Remise de distinctions

Le président, Matthieu FRATH procède à la remise des distinctions de la FFTA. Il y en a 30 : 10 "Argent" et 18 "Bronze" pour les catégories "Arbitre, Dirigeant et Entraîneur".

NOM Prénom	Type	Échelon	Club
DELZONGLE Nadège	Arbitres	Échelon Argent	0667147 - LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
TRONQUOY Isabelle	Arbitres	Échelon Argent	0608003 - COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE
DURRHEIMER Béatrice	Arbitres	Échelon Bronze	0667158 - FOYER CLUB JEUNES DU ZORNTHAL
LARRATTE André	Arbitres	Échelon Bronze	0651039 - CIE ARC DE FISMES
KIEFFER Jean-Michel	Arbitres	Échelon Bronze	0654079 - 1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS
PERCEBOIS LAURENT	Arbitres	Échelon Bronze	0654081 - CIE TIR A L'ARC DE DOMBASLE
CHRIST Jacky	Autres	Médaille du bénévole	0610015 - FOYER DES JEUNES JEAN VILAR
HENRIET WOLFF Thierry	Autres	Médaille du bénévole	0655101 - LES ARCHERS COMMERCIEUX
CAMUS Georges	Dirigeant	Echelon Argent	0654084 - 1 CIE VANDOEUVRE
DONETTI Jean-Marie	Dirigeants	Échelon Argent	0654064 - CIE D'ARC DE CONFLANS EN JARNISY
JEHL Jean-Marc	Dirigeants	Échelon Argent	0667159 - LES ARCHERS DE SELESTAT
SIMON François	Dirigeants	Échelon Argent	0667159 - LES ARCHERS DE SELESTAT
LEFEVRE Francine	Dirigeants	Échelon Argent	0610022 - LES ARCHERS DE ST BERNARD
LEFORT Benjamin	Dirigeants	Échelon Argent	0608003 - COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE
SOUDANT Jacky	Dirigeants	Échelon Bronze	0652055 - 1ERE COMPAGNIE D'ARC D'ECLARON
CELLIER Lionel	Dirigeants	Échelon Bronze	0654079 - 1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS
GIL Jean-Marc	Dirigeants	Échelon Bronze	0657125 - LES ATHABASCANS
GIL Rachel	Dirigeants	Échelon Bronze	0657125 - LES ATHABASCANS
NICOLAY Sophie	Dirigeants	Échelon Bronze	0657110 - 1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE
REUTENAUER Geneviève	Dirigeants	Échelon Bronze	0657110 - 1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE
MARTIN Patrick	Dirigeants	Échelon Bronze	0654069 - CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE
CORNIAUX Yvette	Dirigeants	Échelon Bronze	0668190 - LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM
FAHY Guy	Dirigeants	Échelon Bronze	0688204 - 1ERE CIE ARCHERS D'EPINAL
HERY Gilles	Dirigeants	Échelon Bronze	0610025 - CIE D'ARC DU CHAOURCOIS
ROBERT Michel	Dirigeants	Échelon Bronze	0610024 - LES ARCHERS DE L'ETOILE
LATOUR Jean-Michel	Dirigeants	Échelon Bronze	0610024 - LES ARCHERS DE L'ETOILE
PICARD Pascal	Dirigeants	Echelon Bronze	0655101 - LES ARCHERS COMMERCIEUX
PLEIS Marie-Pierre	Entraîneurs	Echelon Argent	0657108 - LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ
PLEIS Luc	Entraîneurs	Echelon Argent	0657108 - LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ
CARBILLET Paul	Entraîneurs	Echelon Bronze	0654077 - 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE LUNEVILLE



Le prix du Comité Régional

Matthieu FRATH procède à la remise de ce prix. Cette année le comité Régional a souhaité mettre en avant les plus petits clubs du Grand-Est (moins de 20 licenciés au 31/12/2025) qui font preuve de dynamisme en organisant un ou plusieurs concours pendant la saison, et ce malgré un effectif limité.

- L'Archerie des Loups, GUEUX
- Les Archers de St Bernard, VILLE SOUS LA FERTE
- Les Flèches Royales, MONT L'ETROIT
- La Compagnie d'Arc du Chaourçois, CHAOURCE
- La Compagnie d'Arc des Vallons d'Argonne, SAINTÉ MENEHOULD
- Les Archers de Mareuil sur Ay, MAREUIL SUR AY

L'assemblée Générale 2027 est fixée au dimanche 14 février 2027

Tous les points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire du CRTA Grand-Est ayant été abordés, la séance est close à 16h15 après les remerciements du Président.

Matthieu FRATH
Président-

Jocelyne PETIT
Secrétaire Générale

Tatiana MOYSES
Secrétaire Adjointe

Voir documents comptables annexés ci-dessous



Compte de résultat 2024

	2024	2023		2024	2023
Charges			Produits		
Achats	5 329,47 €	18 721,36 €	Licences	106 249,00 €	96 621,00 €
Carburants	2 680,97 €	2 306,62 €	Part régionale	106 249,00 €	96 621,00 €
Matériel sportif, vêtements et tenues	2 594,70 €	16 326,08 €	Subventions	37 535,00 €	56 480,00 €
Fournitures administratives et informatiques	- €	34,86 €	Subvention ANS	12 135,00 €	18 580,00 €
Autres achats divers	53,80 €	53,80 €	Subvention Région Grand Est	18 900,00 €	18 900,00 €
			Subvention d'exploitation	6 500,00 €	19 000,00 €
Charges externes	118 592,93 €	148 634,84 €	Aides	9 732,00 €	12 000,00 €
Sous traitance et prestations	17 651,74 €	14 050,55 €	Aide à l'emploi FFTA	9 732,00 €	12 000,00 €
Locations	26 977,69 €	28 109,79 €	Aide à l'emploi DRAJES		
Locations véhicules	12 527,30 €	9 356,59 €	Autres produits	20 480,16 €	12 220,50 €
Assurances	690,84 €	673,89 €	Participations aux stages	8 630,16 €	12 220,50 €
Aides et récompenses	2 770,00 €	4 210,00 €	Facturation arbitrage	11 850,00 €	
Aides aux clubs	4 092,39 €	41 706,01 €	Produits financiers	2 083,24 €	2 401,00 €
Déplacements, missions et réceptions	52 999,61 €	49 499,51 €	Intérêts livret bancaire	2 083,24 €	2 401,00 €
Frais postaux, téléphone et Internet	643,52 €	361,90 €	Utilisation des provisions	- €	35 000,00 €
Services bancaires	239,84 €	206,01 €			35 000,00 €
Cotisations annuelles	- €	460,59 €			
Rémunération du personnel	74 327,06 €	58 508,00 €			
Rémunérations	57 580,64 €	44 021,00 €			
Charges sociales	16 746,42 €	14 487,00 €			
Autres charges externes					
Total des charges	198 249,46 €	225 864,20 €	Total des produits	176 079,40 €	214 722,50 €
Bénéfice ou perte	-22 170,06 €	-11 141,70 €	Total général	176 079,40 €	214 722,50 €
Total général	176 079,40 €	214 722,50 €			



Budget prévisionnel 2025

Charges		Produits	
Achats	18 000,00 €	Produits d'exploitation	1 000,00 €
Carburants	3 000,00 €	Prestations	1 000,00 €
Matériel sportif, vêtements et tenues	9 000,00 €		
Fournitures administratives et informatiques	2 500,00 €	Licences	100 000,00 €
Récompenses championnats régionaux	3 000,00 €	Part régionale	100 000,00 €
Autres achats divers	500,00 €		
Charges externes	89 500,00 €	Subventions	30 900,00 €
Sous traitance et prestations	14 500,00 €	Subvention ANS	12 000,00 €
Locations, hébergements	25 000,00 €	Subvention Région Grand Est	18 900,00 €
Assurances	850,00 €		
Aides et récompenses	5 000,00 €	Aides	21 500,00 €
		Aide à l'emploi FFTA	10 000,00 €
Déplacements, missions et réceptions	40 000,00 €	Aide à la création d'emplois (DRAJES)	
Frais postaux, téléphone et internet	1 500,00 €	Convention annuelle FFTA	11 500,00 €
Services bancaires	250,00 €		
Cotisations annuelles	400,00 €	Autres produits	30 100,00 €
Autres charges externes	2 000,00 €	Participations aux stages	20 000,00 €
		Inscriptions aux concours de la DR	1 500,00 €
Rémunération du personnel	78 000,00 €	Participations arbitrage	8 600,00 €
Rémunérations	58 000,00 €		
Charges sociales	20 000,00 €	Produits financiers	2 000,00 €
		Intérêts livret bancaire	2 000,00 €
Total des charges	185 500,00 €	Total des produits	185 500,00 €